

Université de Montréal

**Offre de Travail des Femmes
et Politiques Familiales**

Par :

Karine Boulay

Département des sciences économiques
Faculté des Arts et Sciences

Travail de recherche présenté à la Faculté des études supérieures en
vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Sciences Économique
Sous la direction de Claude Montmarquette

Aout 2007

Sommaire

L'année 97 inaugure une nouvelle politique familiale en matière de services de garde au Québec. Le gouvernement accorde une subvention aux parents qui utilisent un service de garde régi en fixant le prix à 5\$/jour/enfants. Dès l'année d'introduction, le gouvernement québécois créait des places à contribution réduite pour les enfants de 4 ans. L'année suivante, les enfants de 3 ans avaient accès aux services de garde à coût réduit. Graduellement, le programme devenait accessible pour tous les enfants âgés entre 0 et 4 ans.

Malgré une hausse marquante des dépenses en matière de services de garde depuis 1997, seulement une étude québécoise porte son attention sur cette nouvelle politique de subventions (Lefebvre et Merrigan, 2005). Notre objectif consiste à vérifier si le programme de subvention a eu les effets escomptés sur l'incitation à travailler et les heures travaillées pour les mères. Cette étude brosse un portrait des travaux antérieurs, dresse un cadre analytique des effets d'une subvention sur la participation au marché du travail et modélise empiriquement l'impact des services de garde à 5\$/jour sur l'incitation de travailler et le nombre d'heures travaillées.

Remerciements

Je désire remercier mon directeur de recherche, M. Claude Montmarquette, pour son aide, ses encouragements et sa disponibilité.

Je tiens également à exprimer un remerciement particulier à M. Pierre Lefebvre. Ses recherches et connaissances sur le sujet m'ont été très utiles.

Le présent travail a été rendu possible grâce aux encouragements de ma famille, mes amis et mes collègues de travail.

Table des Matières

1. INTRODUCTION	6
2. ÉTUDES ANTÉRIEURES ET CADRE THÉORIQUE	9
2.1 ÉTUDES ANTÉRIEURES	9
2.1.1 LES SUBVENTION ET LES TYPES DE SERVICES DE GARDE.....	9
2.1.2 LES COÛTS RELIÉS AUX SERVICES DE GARDE ONT-ILS UN IMPACT SUR LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES MÈRES ?	12
2.1.3 LE PASSAGE DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL AU TRAVAIL À TEMPS PLEIN	13
2.1.4 LES FAIBLESSES DES ÉTUDES	14
2.2 ANALYSE THÉORIQUE	15
2.2.1 UN MODÈLE SIMPLE/MODÈLE DE BLAU (2003)	15
2.2.2 SUBVENTION NON LINÉAIRE	16
2.2.3 SUBVENTION FIXE AUX SERVICES DE GARDE.....	17
2.3 COÛTS FIXES MONÉTAIRES.....	18
3. MISE EN CONTEXTE.....	20
3.1 CONTEXTE POLITIQUE	20
3.2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE	21
3.3 POLITIQUE FAMILIALE.....	24
3.4 LES DONNÉES.....	26
3.4.1 PROBLÈMES.....	26
3.4.2 VARIABLES DESCRIPTIVES.....	27
4. ANALYSE EMPIRIQUE	28
4.1 ANALYSES DESCRIPTIVES	28
4.2 LES MODÈLES D'INTÉRÊTS	34
4.2.1 LE MODÈLE « DIFFÉRENCE DES DIFFÉRENCES »	35
4.2.2 LE MODÈLE DE CLEVELAND, GUNDERSON ET HYATT.....	36
4.3 ANALYSES ÉCONOMÉTRIQUES	38
4.4.1 NOTRE MODÈLE : LOGIT MULTINOMIAL	41
4.4.2 RÉSULTATS	44
5. CONCLUSION	50
6. BIBLIOGRAPHIE	51

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'enfants entre 0 et 12 ans – Québec/Ontario (en 1,000)

Tableau 2 : Nombre d'enfants entre 0 et 12 ans dont la mère participe au marché du travail - Québec/Ontario (en 1,000)

Tableau 3 : Description et codification des variables descriptives

Tableau 4 : Statistiques descriptives pour les femmes avec enfants âgées de 3 ans et 4 ans – Québec

Tableau 5 : Nombre d'heures par semaine – emploi principal, pour les femmes participant au marché du travail

Tableau 6 : Statistiques descriptives pour les femmes avec enfants âgées de 4 ans – Famille 2 parents vs 1 parent

Tableau 7 : Service de garde actuel, par catégorie de revenu, pour les mères d'enfants de 4 ans

Tableau 8 : Résultats de l'estimation du modèle logit multinomial – Garde hors foyer, Garde foyer et Garderie vs Aucun

Tableau 9 : Résultats de l'estimation du modèle logit multinomial – Garde hors foyer, Garde foyer et Aucun vs Garderie

Tableau 10 : Résultats – Garde hors foyer, Garde foyer et Aucun vs Garderie - Famille Biparentale et Monoparentale

Liste des Graphiques

Figure 1 : Subvention linéaire et coûts des services de garde

Figure 2: Subvention non linéaire aux services de garde

Figure 3 : Subvention fixe aux services de garde

Figure 4 : Les effets des frais de services de garde sur l'offre de travail

Figure 5 : Dépenses – Canada et Québec 1992-2001 (\$ constants 2001)

Figure 6 : Dépenses par enfant, par province et territoire, 2001

Figure 7 : Femmes ayant recours à un service de garde

Figure 8 : Garde hors foyer, personne apparentée, personne non apparentée (en %)

Figure 9 : Garde foyer, personne apparentée, personne non apparentée (en%)

Figure 10 : Garderies, autres modes de garde (en %)

Figure 11 : Situation d'emploi actuelle, femmes avec enfants de 4 ans (en %)

Figure 12 : Log-Odds Garde Hors Foyer, Garde Foyer et Garderie vs Aucun, par Revenu

1. Introduction

Depuis les dernières décennies, les ménages québécois ont subi d'importantes modifications puisque de plus en plus, les deux conjoints participent au marché du travail. En effet, le Ministère de l'emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille¹ indique que :

- En 1996, 64% des familles biparentales sont composées de deux parents actifs sur le marché du travail;
- Le taux d'activité des femmes avec enfants âgés de 16 ans et moins a augmenté de 35.5% à 70.3% au cours des 20 dernières années

Cette nouvelle réalité d'une présence plus accrue des femmes sur le marché du travail amène des répercussions sur la vie familiale. Plus précisément, il devient plus difficile de concilier famille et travail. Ainsi, le gouvernement québécois a instauré une politique familiale en 1997, en matière de conciliation famille-travail, afin d'assurer progressivement l'accessibilité des enfants de 0 à 5 ans à des services de garde à contribution réduite.

Dans la présente recherche, nous voulons vérifier si les services de garde à contribution réduite instaurés par le gouvernement du Québec ont pour effet d'encourager les femmes à retourner sur le marché du travail ou à y consacrer plus de temps. Blau (2000) affirme que l'aide accordée aux parents au niveau des coûts reliés aux services de garde des enfants a un effet positif sur l'offre de travail des femmes au États-Unis. Trois démarches principales guident notre analyse.

¹ Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille, Politique Familiale, Assurance parentale, Lois, Règlements et Orientations, <http://www.mfe.gouv.qc.ca/>

La première démarche vise à établir un portrait des études antérieures sur les subventions aux services de garde et dresse un cadre théorique portant sur l'offre de travail des femmes et ses déterminants.

La seconde étape consiste à établir le contexte général de la politique familiale au Québec. Plusieurs statistiques descriptives telles que le taux de participation au marché du travail, la population active et autres seront utilisées afin de comprendre l'impact des subventions.

Finalement, nous proposerons un modèle économétrique permettant de comparer la période avant la réforme de 1997 et la période de 1997 à 2002. Pour ce faire, nous allons utiliser des données provenant de l'Enquête Nationale Longitudinale sur les Enfants et les Jeunes de Statistique Canada.

La question de recherche et l'hypothèse

À la lumière des recherches effectuées sur les politiques en service de garde, nous avons choisi de considérer deux questions plus spécifiques sur ce sujet. Les questions qui seront analysées lors des prochaines sections sont:

- L'implantation des services de garde à contribution minime par le gouvernement du Québec a-t-il eu pour effet d'augmenter le taux de participation des mères au marché du travail ?
- La diminution des coûts engendrés par l'utilisation d'un service de garde à faible contribution occasionne-t-il un passage du travail à temps partiel au travail à temps plein chez les femmes participant au marché du travail au moment de la réforme ?

En se basant sur les travaux cités précédemment, nous posons l'hypothèse suivante en guise de réponse aux questions de recherche:

La réduction des coûts liés à l'utilisation d'un service de garde a pour effet d'augmenter la participation des mères au marché du travail.

Cette hypothèse de recherche repose sur des résultats tangibles recueillis par les études réalisées ultérieurement (Lefebvre et Marrigan, 2005; Kimmel, 1998; Michalopoulos et Robin, 2000).

2. Études antérieures et Cadre Théorique

2.1 Études antérieures

Plusieurs études ont été réalisées depuis les années 70 sur la participation des femmes au marché du travail. Nous allons aborder quelques-unes de ces études, en se basant plus particulièrement sur le côté économique de la question que sur le côté du développement de l'enfant et des bienfaits de l'intégration en milieu de garde. Malheureusement, peu d'études québécoises ont été conduites sur ce sujet, nous allons donc nous référer plus souvent qu'autrement aux études américaines et canadiennes.

Cette revue de la littérature se divise en trois sections. La première dresse un portrait des études reliées aux programmes de subvention en matière de service de garde à l'enfance. La deuxième section se consacre à la participation au marché du travail des mères. La troisième vise les recherches effectuées au niveau du degré de participation au marché du travail, c'est-à-dire le passage du travail à temps partiel au travail à temps plein. Pour ce faire, nous allons prendre en considération une étude canadienne (Cleveland, Gunderson et Hyatt, 1996), quelques études comparatives entre le Canada et les États-Unis (Michalopoulos et Robins, 2000; 2002) ainsi que 5 recherches américaines (Blau, 2000; Blau et Tekin, 2003; Kimmel, 1998; Cogan, 1981; Ribar, 1995).

2.1.1 Les subvention et les types de services de garde

Les gouvernements de plusieurs pays ont offert des subventions reliées aux coûts engendrés par l'utilisation d'un service de garde. Quelques études américaines et canadiennes parlent des choix disponibles aux parents concernant le type de service de garde privilégié. Blau (2000) et Michalopoulos et Robins (2000; 2002) analysent les effets des subventions sur la participation au marché du travail et sur les types de services de garde utilisés par les

parents. Il est important de noter que les parents peuvent choisir le type de service de garde le plus adapté à leurs situations financières et familiales. En effet, il existe plusieurs types de services de garde: service de garde en centre (CPE) ou garderie, garde au foyer par une personne non apparentée (gardienne), garde au foyer par un membre de sa famille tels que les parents ou les grands-parents (personne apparentée), garde hors foyer par une personne non apparentée (garderie en milieu familial) et garde hors foyer par une personne apparentée. Plusieurs facteurs peuvent influencer le choix des parents. En général, la garde par une personne apparentée consiste à un mode de garde non payant (Blau, 2000).

L'étude de Blau démontre qu'en 1994 près de 50% des jeunes dont la mère est sur le marché du travail sont gardés par la mère le père ou un membre de la famille. Aussi, 30% sont en centre de services de garde, 15% dans une garderie à milieu familial et 5% bénéficient les services d'une baby-sitter à la maison. L'auteur remarque une différence importante selon l'origine ethnique des familles. Certaines privilégient les centres et d'autres préfèrent les soins d'un membre de la famille ou d'une baby-sitter (par exemple, les familles d'origine hispanique). De plus, le type de services de garde utilisé dépend aussi du nombre d'heures travaillées par la mère. Les mères qui travaillent à temps plein utilisent plus souvent les centres et déboursent pour les services de garde. Ainsi, 53% des familles dont la mère sur le marché du travail et au moins un enfant de moins de 5 ans payent pour qu'on s'occupe de leurs enfants. Débourser de l'argent pour la garde des enfants est beaucoup moins fréquent dans les familles où la mère ne travaille pas. Les services de garde non payant sont donc assez commun aux États-Unis et jouent un rôle important sur les subventions accordées pour l'utilisation des services de garde.

Deux études comparatives entre le Canada et les États-Unis de Michapoulous et Robins (2000; 2002) évoquent la participation sur le marché du travail et le choix des arrangements des services de garde. L'une d'elle se consacre à analyser les

familles biparentales (2000) et l'autre, les familles monoparentales (2002). Leurs résultats démontrent que les familles canadiennes et américaines, quel que soit leur composition adoptent des décisions semblables par rapport au marché du travail et à leur choix de services de garde.

Selon les travaux de ces auteurs, le Canada et les États-Unis utilisent une approche assez similaire en matière de subventions. En effet, ils offrent une subvention reliée aux coûts engendrés par un service de garde basé sur l'impôt sur le revenu. De plus, dans les deux pays, les subventions sont gérées par les provinces/états qui offrent des services, des programmes à la population.

Ces auteurs se basent donc sur plusieurs statistiques descriptives afin d'effectuer la comparaison entre les deux pays. Tout comme Blau (2003), ils caractérisent des types de services de garde : service de garde en centre, service de garde par un membre de la famille (*relative*), non-familial (*non-relative care*) ou par un des parents (*parent care*).

Michapoulous et Robins (2002) observent que 24.5% des familles américaines dont la mère est monoparentale avec un enfant âgé de 5 ans ou moins utilisent les services de garde en centre comparativement à 26.2% chez les familles canadiennes. Lorsque la mère travaille à temps plein, 37.1% des familles américaines optent pour un service en centre, 22.4% pour un membre de la famille, 22.7% pour un service de garderie ou de *baby-sitter* et 15.8% des mères prennent elles-mêmes soins de leurs enfants. Du côté des familles canadiennes, les mères monoparentales travaillant à temps plein optent pour le service en centre à 40.8%, demandent à un membre de la famille à 23.6% et utilisent un service en milieu familial ou une *baby-sitter* à 30.9%. Les résultats de l'étude comparative sur les familles biparentales (2000) sont similaires. La plus grande différence se situe au niveau des mères travaillant à temps plein. Aux États-unis, 31% des familles biparentales dont la mère travaille à temps plein optent pour un service en centre comparativement à 16% pour les familles canadiennes.

2.1.2 Les coûts reliés aux services de garde ont-ils un impact sur la participation au marché du travail des mères ?

Avant la réforme de 97, la grande majorité des programmes d'aide en matière de services de garde offerts aux parents reposait sur une déduction fiscale, i.e. un crédit d'impôts remboursable selon le niveau du revenu familial. À cette époque, les coûts reliés à l'utilisation d'un service de garde se situent dans un intervalle de 15\$ à 25\$ par jour pour chaque enfant (Lefebvre et Merrigan, 2004) Pour plusieurs mères, les coûts élevés des services de garde peuvent être un obstacle de taille lorsque vient la décision de participer au marché du travail. Kimmel (1998), Ribar (1995) et Cogan (1981) démontrent que les coûts engendrés par l'utilisation d'un service de garde constituent une barrière importante au niveau de l'emploi des mères monoparentales et biparentales. En général, les études antérieures arrivent à des résultats similaires, une hausse des prix pour les services de garde réduit grandement la probabilité de participation au marché du travail chez les mères.

Plusieurs pays dont les États-Unis, l'Australie, la France et le Canada ont développé des politiques familiales afin d'inciter les femmes à participer au marché du travail. D'ailleurs, la plupart des provinces canadiennes offrent des crédits d'impôts aux contribuables pour les frais de services de garde (ECEC, 2001). De son côté, le Québec a pris l'initiative d'intégrer à ses politiques familiales un programme de subvention offert à tous les ménages québécois. Ce programme de subvention consiste à offrir des places à 5\$/jour (7\$/jour depuis 2004) dans les services de garde régis par le gouvernement provincial. Ce nouveau programme a comme effet de réduire les coûts reliés à la participation au marché du travail des mères qui utilisent le service d'une garderie (Lefebvre et Merrigan, 2004) et par le fait même, hausser la probabilité de l'emploi (Blau, 2000; Cleveland et al., 1996). Effectivement, la fixation du prix à 5\$ augmente la probabilité d'utilisation d'un service de garde, ce qui engendre une hausse probable de l'emploi des mères (Blau et Tekin, 2003).

L'implantation des garderies à 5\$ affecte donc la décision des parents d'utiliser un service de garde et par conséquent, incite les femmes à travailler.

2.1.3 Le passage du travail à temps partiel au travail à temps plein

Les coûts associés aux services de garde peuvent également avoir un impact sur le nombre d'heures que les femmes avec enfants consacrent au travail (Cogan, 1981). Les coûts engendrés par la décision d'entrer sur le marché du travail ont pour effet que les femmes décideront d'un nombre d'heures minimums afin de participer au marché du travail, le nombre d'heures de réserve. Cogan estime un modèle qui se base sur le coût initial d'entrer sur le marché du travail avec deux fonctions : fonction sur le nombre d'heures travaillées et fonction sur le nombre d'heures de réserve. De plus, le salaire, le nombre d'enfants entre 0 et 6 ans sont des facteurs également très importants. Plus le salaire est élevé, plus les femmes augmenteront leur nombre d'heures travaillées. Par contre, plus le nombre d'enfants entre 0 et 6 ans est élevé au sein d'une famille, plus les heures travaillées seront réduites et le nombre d'heures de réserve augmentera, i.e. le nombre d'heures minimums nécessaires pour que la mère entre sur le marché du travail. Les coûts associés à la participation au marché du travail, i.e. les coûts monétaires et les effets sur l'offre de travail sont importants. Les coûts annuels moyens des femmes qui participent au marché du travail sont de \$920 (en dollars de 1966) ce qui représentent au moment de l'étude 28% de leurs revenus. Ce résultat engendre une participation de 1,327 heures/année, ce qui représentent 25 heures de travail par semaine, un nombre d'heures supérieures au travail à temps partiel.

Par ailleurs, Cogan (1981) observe des différences entre le modèle conventionnel et le modèle qui prend en considération les coûts fixes. Le modèle conventionnel surestime les paramètres de l'offre de travail.

Lefebvre et Merrigan (2005) affirment qu'avant l'introduction de la politique familiale sur les services de garde, les mères québécoises avec enfant en bas âge travaillaient un nombre d'heures annuel inférieur aux mères des autres provinces canadiennes. Cependant, entre 2000 et 2002, les mères québécoises travaillent désormais un plus grand nombre d'heures que les mères des autres provinces. La politique québécoise a eu comme effet d'augmenter le nombre de mères travaillant à temps plein. En comparaison avec des études précédentes, Lefebvre et Merrigan (2005) ont trouvé l'élasticité de l'offre de travail par rapport aux coûts du service de garde. Les résultats obtenus démontrent une différence d'environ 7.5 points de pourcentage pour la participation au marché du travail. La participation en 2002 au Québec se situe à 69%, estimée à 61.5% sans la politique québécoise. Donc, les subventions du gouvernement québécois augmentent la participation de 12.3% avec un élasticité-prix de 0.25. Cette élasticité est très proche de celui de Michapoulous et Robins (élasticité-prix de 0.203). Pour le nombre d'heures travaillées, l'élasticité-prix est de 0.26. Une diminution de 10% du coût du service de garde augmente le nombre d'heures travaillées de 2.6%. Lefebvre et Merrigan (2005) mentionnent que les effets sur l'offre de travail deviennent de plus en plus élevés au fur à mesure que le gouvernement augmente le nombre de places disponibles.

2.1.4 Les faiblesses des études

Une des principales faiblesses des études mentionnées plus haut se manifeste au niveau économétrique. Premièrement, il existe un problème grave relié aux échantillons puisque nous observons des individus pour lesquels le nombre d'heures travaillées est nul, il est donc impossible d'observer le salaire de ceux qui ne travaillent pas.

Une autre faille est également à considérer. Il est courant pour les chercheurs de mesurer la variable revenu hors travail avec erreur puisque cette variable peut

être définie différemment dans chacune des études. Pour certains, la variable peut inclure le salaire du conjoint si la femme ne travaille pas.

2.2 Analyse théorique

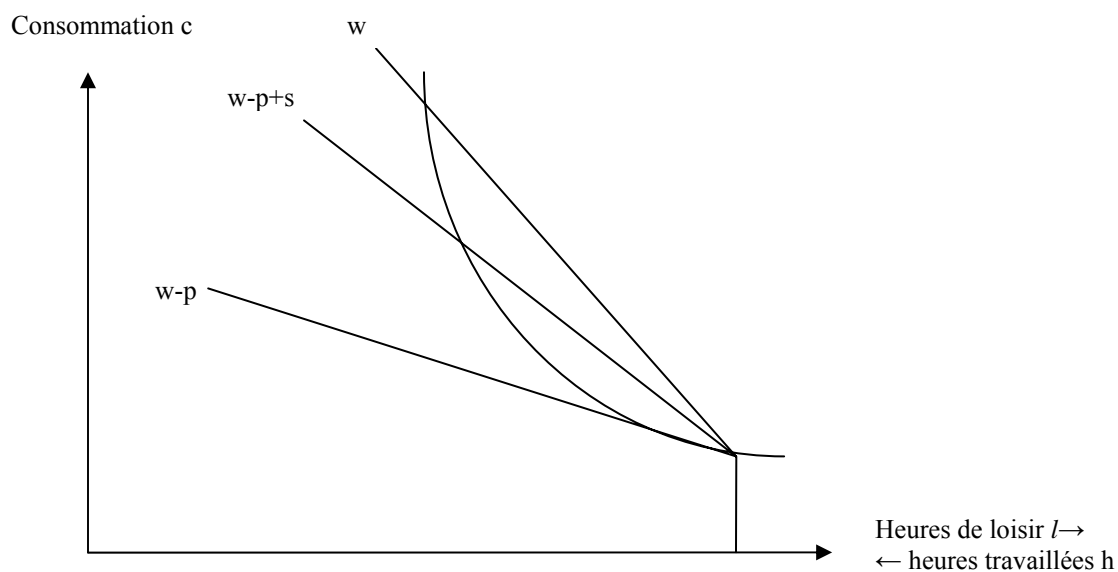
Les subventions aux services de garde accroissent généralement l'incitation au travail chez les femmes. Les coûts reliés au service de garde des enfants peuvent être perçus comme des coûts de participation au marché du travail, une subvention aura donc comme effet de réduire les coûts reliés au travail.

2.2.1 Un modèle simple/Modèle de Blau (2003)

Le modèle de Blau (2003) repose sur un modèle canonique et statique d'offre de travail d'une personne avec quelques hypothèses sur les services de garde. La mère est présumée responsable de la garde de ses enfants; le service de garde est homogène en qualité et charge un prix de marché p (dollars/heure); lorsqu'elle travaille, la mère doit défrayer des coûts pour les soins non-maternels et s'occupe de ses enfants pour toutes les heures où elle ne travaille pas. Supposons également que le salaire horaire, w , est fixe pour toutes les heures travaillées. La contrainte budgétaire de la mère est $c = I = y + (w-p)h$, où c est les dépenses de consommation, I est le revenu net des dépenses de garde, y le revenu non-salarial, et h le nombre d'heures travaillées. La contrainte de temps est $h + l = 1$, où l est le nombre d'heures de loisir, et la fonction d'utilité est $u(c, l)$. Les coûts de service de garde réduisent le salaire horaire net ($w - p$), et la pente de la courbe de budget devient plus plate dans l'espace consommation-loisir. Un prix de service de garde élevé entraîne vraisemblablement le salaire net à être en dessous du salaire de réserve. Une subvention pour les services de garde de s dollars de l'heure transforme la contrainte budgétaire, $c = I = y + (w-p+s)h$, augmente le salaire net, change la pente de la courbe de budget et par le fait

même hausse la probabilité de travailler. La subvention incite donc les mères à travailler.

Figure 1: Subvention linéaire et coûts des services de garde



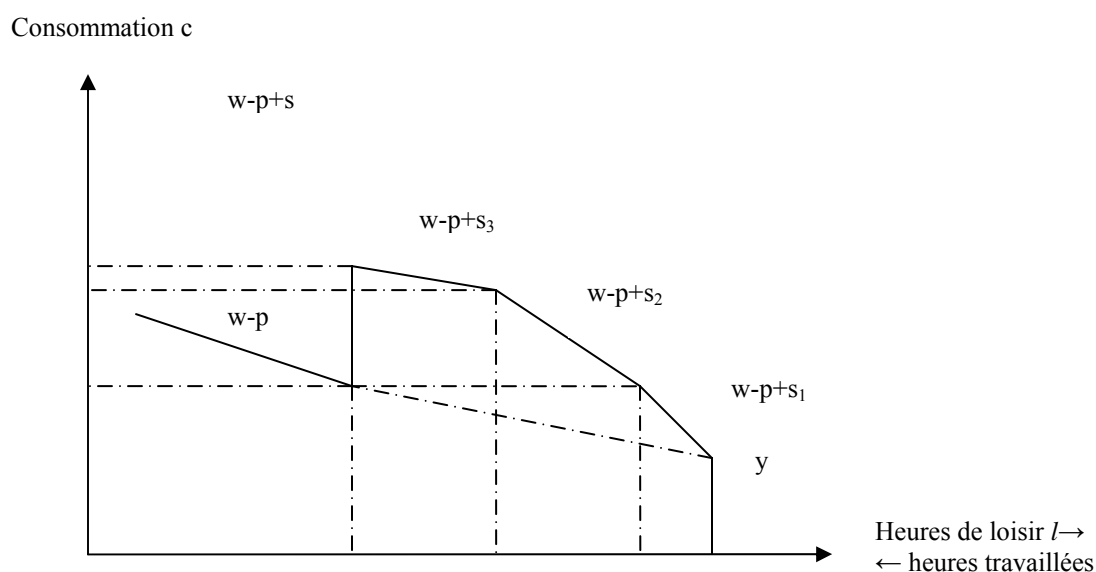
Source : Lefebvre, Pierre et Merrigan, Philip, « La politique des services de garde à 5\$/jour et les comportements de travail des mères québécoises (partie I) : résultats d'une analyse quasi-expérimentale avec les données de l'EDTR 1993-2002 », Version préliminaire, 2004.

2.2.2 Subvention non linéaire

Avant 1997, les deux paliers de gouvernement subventionnaient les services de garde par l'entremise de crédits d'impôts remboursables pour les frais de garde, gradué selon le revenu. Ainsi, une subvention de s dollars pour les frais de garde dépendait du niveau du revenu familial, sa forme est plutôt non linéaire. Un exemple graphique est illustré par la figure 4. Le taux de subvention passe de s_1 à s_2 au niveau de revenu l_1 (correspond au nombre d'heures travaillées h_1), passe de s_2 à s_3 au niveau de revenu l_2 (correspond au nombre d'heures travaillées h_2). Le taux de subvention reste fixe à s_3 jusqu'à la borne supérieure

du revenu l_3 , qui correspond à h_3 , et diminue jusqu'à zéro lorsque le salaire maximum éligible pour la subvention est atteint.

Figure 2: Subvention non linéaire aux services de garde



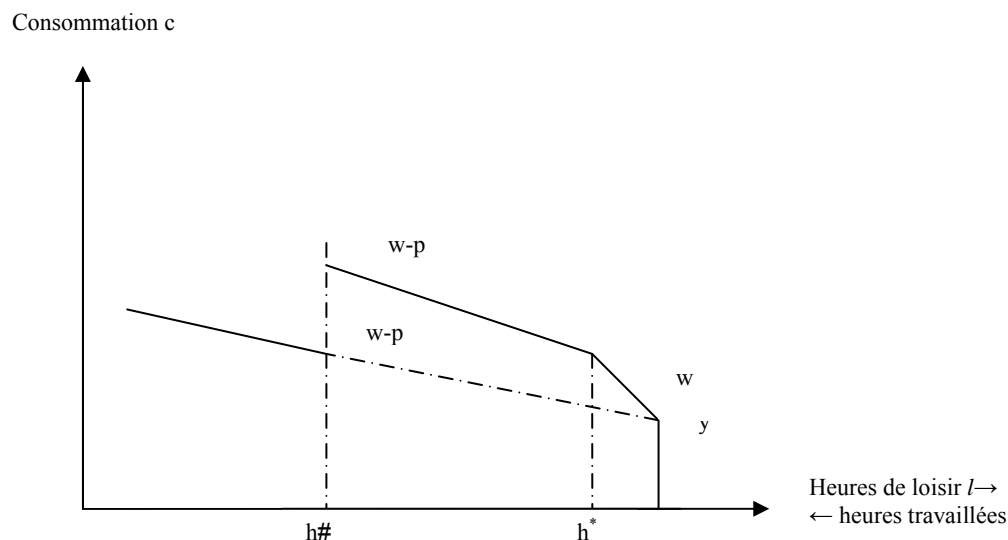
Source : Lefebvre, Pierre et Merrigan, Philip, « La politique des services de garde à 5\$/jour et les comportements de travail des mères québécoises (partie I) : résultats d'une analyse quasi-expérimentale avec les données de l'EDTR 1993-2002 », Version préliminaire, 2004.

2.2.3 Subvention fixe aux services de garde

Un autre type de subvention non linéaire, une subvention fixe, consiste à octroyer un montant fixe en dollars, peu importe le statut d'emploi et le nombre d'heures travaillées par la mère. Or, le régime de subventions instauré en 1997 par le gouvernement québécois correspond étroitement à une subvention fixe : la subvention s , est indépendante du revenu de la mère et du revenu familial, du nombre d'heures travaillées, et du statut d'emploi de la mère. Lefebvre et Merrigan (2004) précise que le taux de subvention sur le premier segment de la contrainte budgétaire est $s_1=p$, et sur les deuxième et troisième segments la

subvention est nulle avec un coude à h^* et une discontinuité à $h^\#$. Ce type de subvention incite clairement les mères à participer au marché du travail, avec un nombre d'heures travaillées possiblement égal h^* .

Figure 3 : Subvention fixe aux services de garde



Source : Lefebvre, Pierre et Merrigan, Philip, « La politique des services de garde à 5\$/jour et les comportements de travail des mères québécoises (partie I) : résultats d'une analyse quasi-expérimentale avec les données de l'EDTR 1993-2002 », Version préliminaire, 2004.

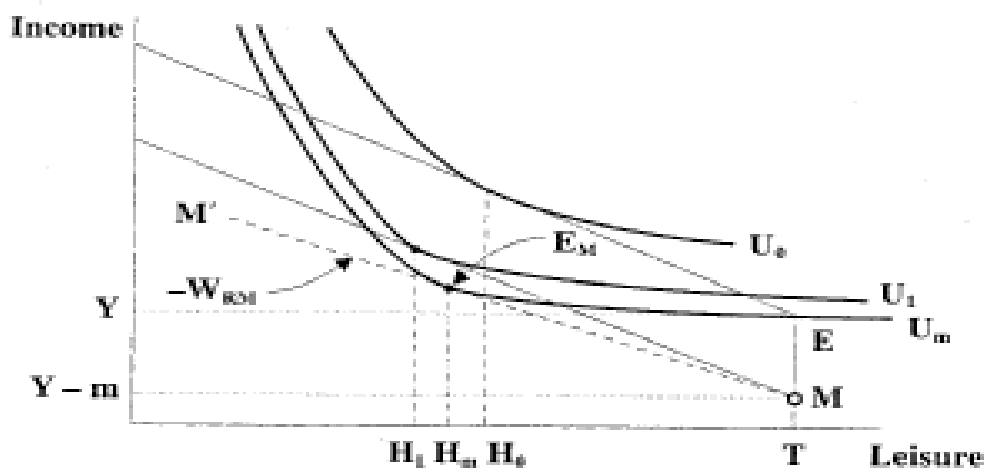
2.3 Coûts fixes monétaires

Les coûts liés au service de garde des enfants peuvent être perçus comme des coûts fixes monétaires de participation au marché du travail. Il est intéressant d'analyser les effets des coûts fixes sur les heures travaillées.

Les coûts fixes ont un impact sur la dimension « heures travaillées » de l'offre de travail. Considérons un individu pour qui le salaire du marché est plus élevé que son salaire de réserve en présence de coûts fixes. La figure 4 démontre

l'équilibre initial à E_0 et le nombre d'heures travaillées H_0 lorsque les coûts de services de garde sont nuls. L'existence de coûts pour les services de garde, $m=EM$, associés avec la participation au marché du travail entraîne une réduction du revenu hors travail de Y à $Y-m$. De ce fait, cet effet de revenu a pour conséquence d'augmenter les heures travaillées de H_0 à H_1 afin de compenser pour la perte de salaire liée aux coûts de garderie pour les enfants. Les coûts fixes pour le service de garde des enfants créent une « discontinuité » au niveau de l'offre de travail des femmes. La distance TH_M indique le nombre d'heures pour lequel il est intéressant d'accéder au marché du travail étant donné le salaire de réserve W_{RM} .

Figure 4 : Les effets des frais de services de garde sur l'offre de travail - impact sur les heures travaillées



Source: Benjamin, Gunderson et Ridell, *Labour Supply and Public policy: Work Incentive Effects of alternative Maintenance Schemes. Labour Market Economics Fifth Edition*, McGraw-Hill, Canada, 2002.

3. Mise en contexte

3.1 Contexte politique

Au Canada, la responsabilité en matière de services éducatifs et de garde (SÉGE) revient aux provinces et aux territoires. Le gouvernement fédéral contribue aux programmes par l'entremise de déductions fiscales pour les frais de gardes des enfants sans toutefois intervenir au niveau des politiques, du financement et de la mise en œuvre des services éducatifs et de garde à l'enfance². Par contre, le gouvernement fédéral offre à l'ensemble de la population canadienne des services tels que les congés de maternité, les congés parentaux et des réductions fiscales engendrées par l'utilisation des services de garde. Les provinces et les territoires offrent donc aux parents une variété de programmes reliés aux services de garde à l'enfance.

Au Québec, plusieurs plans d'actions en matière familiale ont été élaborés entre autres par les différents ministères, le Secrétariat à la famille, le Conseil de la famille et plusieurs autres organismes familiaux. Les engagements pris par le regroupement se divisent en quatre champs d'action : la prévention, la conciliation famille-travail, le soutien financier et l'amélioration du milieu de vie. Nous sommes plus particulièrement intéressés à la conciliation famille-travail ainsi qu'au soutien financier offert aux parents.

Les politiques familiales, l'assurance parentale, les lois et règlements en matière de services de garde à l'enfance et de centres à la petite enfance sont la responsabilité du Ministère de la Famille et de l'Enfance qui a été créé par le gouvernement en juillet 1997.

² Early Childhood Education and Care in Canada 2001 (Friendly, Beach and Turiano)

3.2 Contexte démographique

Le Canada

Depuis les années 90, il est possible d'observer une chute du nombre d'enfants âgés entre 0 et 12 ans au Canada. En moins de 6 ans, le nombre d'enfants de 0 à 12 au Canada a passé de 5,063,694 (en 1995) à 4,891,300 (en 2001), une différence se chiffrant à 172 394 enfants. Les statistiques recueillies par le Childcare Resource and Research Unit³ de l'Université de Toronto démontrent également que malgré une hausse du taux de participation des mères avec jeunes enfants durant la période 1995-2001, le nombre de mères actives sur le marché du travail a légèrement baissé, plus particulièrement pour les catégories 0-2 ans et 3-5 ans.

Le Québec

Au Québec comme en Ontario, il est possible d'observer une diminution du nombre de jeunes enfants. Les deux plus grandes provinces du Canada sont bien évidemment d'importants facteurs du contexte démographique au pays. Ainsi, depuis 1995, le nombre d'enfants au Québec ne cesse de diminuer. Notamment, les sous-catégories de 0-2 ans et 3-5 ans au Québec ainsi qu'en Ontario affichent une diminution plus importante (voir tableau 1). (ECEC, 2001)

Le tableau 2 illustre le nombre d'enfants âgés entre 0 et 12 ans dont la mère participe au marché du travail pour le Québec et l'Ontario. Au Québec, les statistiques indiquent une hausse importante du nombre d'enfants dont la mère travaille, 620 000 en 1992 comparativement à 773 000 en 2001. Par contre, l'effet contraire domine pour les mères de jeunes enfants. Entre 1992 et 2001, le taux de participation au marché du travail des mères a diminué considérablement pour les enfants de 0 à 2 ans. Le nombre d'enfants de 3 à 5

³ Briefing Notes, *Early Childhood Education and Care in Canada 2001: Resume*, Friendly, Beach and Turiano, www.childcarecanada.org

ans dont la mère participe au marché du travail est à la baisse depuis 1998, passant de 175 000 à 160 000 en 2001. Il est donc d'intérêt de vérifier l'ampleur du phénomène puisque celui-ci correspond à la post-réforme de 1997.

**Tableau 1 : Nombre d'enfants entre 0 et 12 ans
– Québec/Ontario (en 1,000)**

	1992				1995				1998				2001			
	0-2	3-5	6-12	Total 0-12	0-2	3-5	6-12	Total 0-12	0-2	3-5	6-12	Total 0-12	0-2	3-5	6-12	Total 0-12
QC	277	225	655	1,158	275	290	627	1,192	243	284	646	1,172	225	235	656	1,115
ON	432	416	964	1,813	440	459	1,024	1,923	419	456	1,098	1,974	408	436	1,100	1,944

Source: Briefing Notes, *Early Childhood Education and Care in Canada 2001: Resume*, Friendly, Beach and Turiano, www.childcarecanada.org

**Tableau 2 : Nombre d'enfants entre 0 et 12 ans dont la mère participe au marché du travail
– Québec/Ontario (en 1,000)**

	1992				1995				1998				2001			
	0-2	3-5	6-12	Total 0-12	0-2	3-5	6-12	Total 0-12	0-2	3-5	6-12	Total 0-12	0-2	3-5	6-12	Total 0-12
QC	164	151	305	620	164	161	400	724	150	175	424	749	144	160	469	773
ON	267	272	556	1,095	262	277	711	1,250	252	294	774	1,320	253	285	787	1,325

Source: Briefing Notes, *Early Childhood Education and Care in Canada 2001: Resume*, Friendly, Beach and Turiano, www.childcarecanada.org

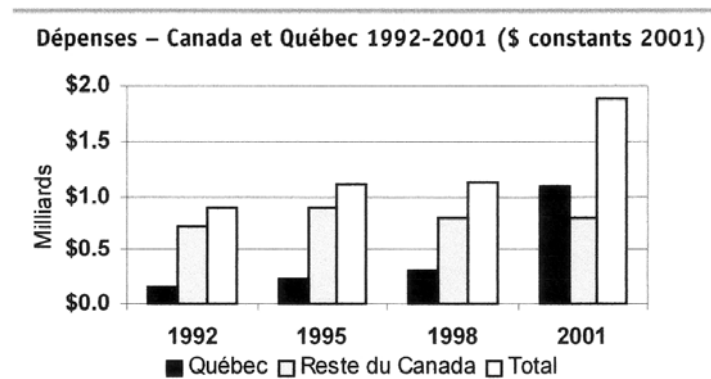
3.3 Politique familiale

En 1996, le Ministère de l'Emploi, la Solidarité Sociale et de la Famille⁴ annonce l'implantation d'une nouvelle politique familiale pour les enfants de 0 à 12 ans. Cette nouvelle politique comporte plusieurs volets : une allocation pour les nouveaux-nés et les jeunes enfants qui remplacera l'allocation-familiale existante, une amélioration des congés de maternité et parentaux, et le développement des services éducatifs et de garde à l'enfance afin de procurer un accès universel pour les jeunes enfants. L'implantation de cette nouvelle politique familiale en 1997 marquait le début des services de garde à contribution réduite, communément appelés garderies à 5 \$, pour les enfants de 4 ans ainsi que le prolongement de la maternelle à une journée complète pour les jeunes de 5 ans. Dès 1998, le programme de financement pour les services de garde s'appliquait aux enfants de 3 ans. En 2000, les services de garde à coût minime (5 \$/jour) sont accessibles à tous les enfants de 0 à 4 ans, que les parents participent ou ne participent pas au marché du travail. Les familles à faible revenu pouvaient également avoir accès au programme APPORT octroyé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les familles éligibles pouvaient recevoir une déduction additionnelle de 3 \$ pour réduire leurs coûts de 5 \$/jour à 2 \$/jour. Depuis janvier 2004, le gouvernement Charest a haussé le coût du service de garde à 7 \$/jour. Grâce à l'initiative du Québec de fixer le coût pour tous les centres à la petite enfance (CPE), 156 517 nouvelles places furent créés pour les jeunes du Québec. Il est cependant important de mentionner que les dépenses en matière de services de garde du Québec se chiffrent à 980 \$ par enfant, et qu'en 2001, 58% du montant total des dépenses canadiennes en matière de services de garde étaient encourues par le Québec⁵. (Voir Figure 4 et 5)

⁴ www.mfe.gouv.qc.ca

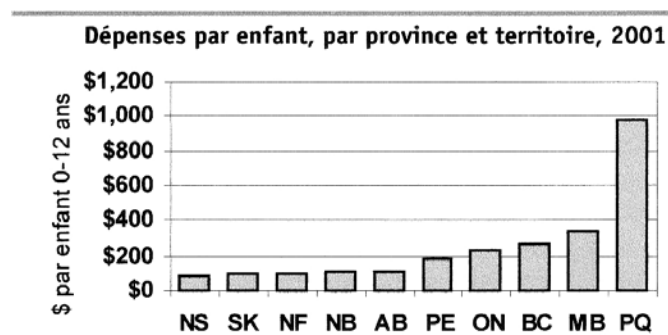
⁵ Briefing Notes, *Early Childhood Education and Care in Canada 2001: Resume*, Friendly, Beach and Turiano, www.childcarecanada.org

**Figure 4: Dépenses – Canada et Québec 1992-2001
(\$ constants 2001)**



Source: Briefing Notes, *Early Childhood Education and Care in Canada 2001: Resume*, Friendly, Beach and Turiano, www.childcarecanada.org

Figure 5: Dépenses par enfant, par province et territoire, 2001



Source: Briefing Notes, *Early Childhood Education and Care in Canada 2001: Resume*, Friendly, Beach and Turiano, www.childcarecanada.org

3.4 Les données

Deux enquêtes canadiennes sont considérées pour notre étude.

Premièrement, l'Enquête sur la population active (EPA) conduite annuellement par Statistique Canada a été sélectionnée. Cette enquête brosse un portrait détaillé du marché du travail canadien et fournit des informations provinciales⁶.

Ensuite, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) menée de 1994 à 2001 par Statistique Canada a été retenue. Cette enquête regroupe une très grande variété de variables et a été conçue pour mesurer le développement ainsi que le bien-être de l'enfant. La taille de l'échantillon est de 12 900 ménages. Il est important de souligner que l'échantillon principal pour cette enquête dérive de l'EPA.

3.4.1 Problèmes

La faille majeure encourue par l'utilisation de l'Enquête sur la population active se situe au niveau de la précision de la variable *âge du plus jeune enfant*. Il nous est impossible d'avoir accès à des statistiques précises puisque Statistique Canada regroupe les jeunes par âge, i.e. 0-2 ans, 3-5 ans, 6-8 ans, etc. au lieu de détailler la variable pour chaque groupe d'âge (ex : enfants âgés de 1 an, enfants âgés de 2 ans, ...). Ce regroupement est désavantageux pour notre étude étant donné que les enfants âgés de 5 ans vont à la maternelle à temps plein et qu'ils n'ont pas accès aux services de garde dans les centres à la petite enfance. Alors, nous utiliserons l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes pour notre étude car la variable « âge de l'enfant » n'est pas regroupée. De plus, plusieurs variables sur les méthodes utilisées par les parents pour assurer la garde des enfants sont disponibles dans L'ELNEJ. Il est à noter que nous avons extrait seulement les variables descriptives qui sont

⁶ Guide de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada, 2003

utiles à notre étude, les variables de comportement et de développement moteur et social de l'enfant sont ainsi mises de côté.

3.4.2 Variables descriptives

Voici une liste des 20 variables explicatives extraites de l'enquête (Voir tableau 3 en annexe).

L'échantillon pour la période 1994-1995 est de 4013 répondants, 3653 pour la période 1996-1997 et 5987 répondants pour la période 1998-1999. Nous allons réduire la taille de nos échantillons puisque seulement les répondants de sexe féminin sont considérés.

4. Analyse empirique

4.1 Analyses descriptives

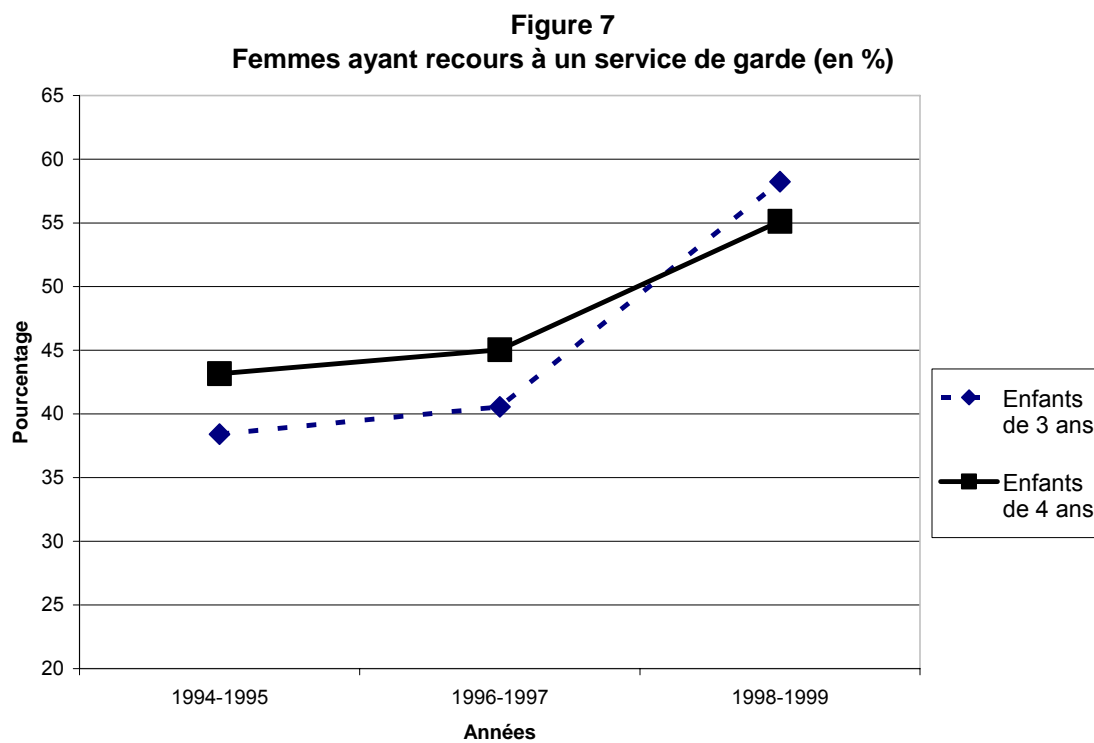
Le tableau 4 énumère les variables descriptives reliées à l'utilisation des services de garde par les femmes avec enfants de 3 ans et 4 ans. Nous avons optés pour l'analyse de seulement deux groupes d'âges, 3 ans et 4 ans. L'implantation des services de garde à 5\$ a commencé en 1997 pour les 4 ans et en 1998 pour les 3 ans. Comme l'ELNEJ se divise en 4 cycles : 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999 et 2000-2001, nous pouvons avec les deux catégories d'âge, 3 ans et 4 ans, observer l'avant, le pendant ainsi que l'après. Il est important de noter qu'au fil des ans, le nombre moyen de personnes dans le ménage (4) est demeuré stable ainsi que le nombre d'enfants dans le ménage (2).

Tableau 4 : Statistiques descriptives pour les femmes avec enfants âgées de 3 ans et 4 ans - Québec

	1994-1995		1996-1997		1998-1999	
	3 ans	4 ans	3 ans	4 ans	3 ans	4 ans
Nbre de femmes	328	329	328	262	395	352
Moyenne nbre de pers. dans le ménage	4	4	4	4	4	4
Moyenne nbre d'enfants dans le ménage	2	2	2	2	2	2
Recours à un service de garde	126	142	133	118	230	194
Garde hors foyer, personne non apparentée	59	76	62	70	94	85
Garde hors foyer, personne apparentée	25	37	32	16	44	32
Garde foyer, personne apparentée	11	19	14	12	23	15
Garde foyer, personne non apparentée	22	30	14	12	33	33
Garderie	42	34	37	36	94	73
Autres modes de garde	17	4	9	1	7	7

Source : ELNEJ, Données compilées par l'auteure.

La figure 7 démontre une hausse accrue de l'utilisation d'un service de garde pour les périodes 1996-1997 et 1998-1999. Cette hausse est remarquable pour les 3 ans et 4 ans. En 1994-1995, les femmes avaient recours à un service de garde dans une proportion de 38.41% pour les 3 ans et 40.55% pour les 4 ans. Pour la période 1998-1999, on remarque une hausse d'environ 20 points de pourcentage. Les femmes ont recours à un service de garde à 58.23% pour les 3 ans et 55.10% pour les 4 ans.



Les figures 8 et 9 illustrent une baisse au niveau de 4 types de service de garde au cours des périodes 1996-1997 et 1998-1999 : garde hors foyer - personne non apparentée, garde hors foyer - personne apparentée, garde au foyer – personne non apparentée, garde au foyer – personne apparentée. Nous pouvons établir que les mères d'enfants âgés de 3 ans ont eu recours à un service de garde hors foyer par une personne non apparentée à 46.83% pour la période 1994-1995 et 40.87% pour 1998-1999. Par contre, la proportion des

mères ayant recours à un service de garde hors foyer par une personne apparentée est restée stable à 19%. Pour les femmes avec enfants âgés de 4 ans, il est également possible de remarquer une baisse au niveau des services de garde hors foyer, par une personne non apparentée et par une personne apparentée. Il est possible d'observer une légère baisse pour le service de garde au foyer par une personne non apparentée et une personne apparentée au cours des périodes 1996-1997 et 1999-1999. Cette baisse est observable pour les deux catégories d'âges, mais elle est moins importante que celle observée pour la garde hors foyer.

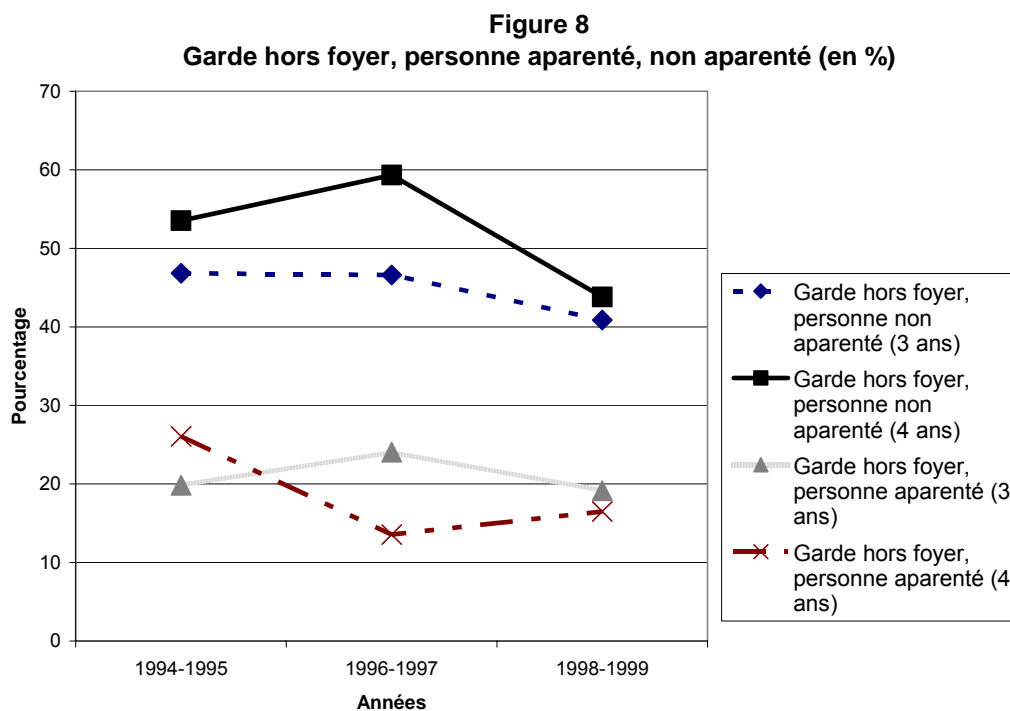
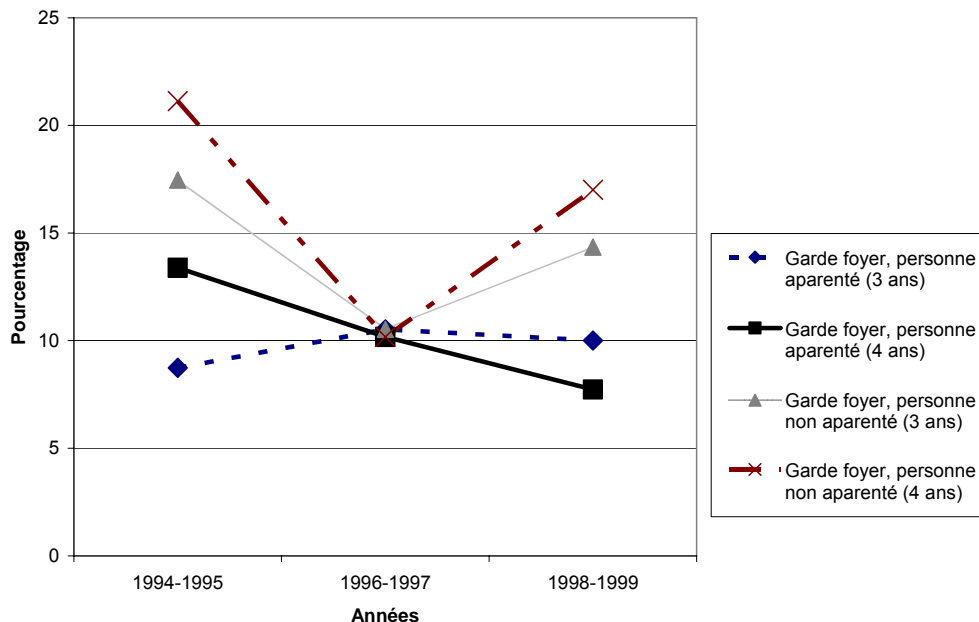


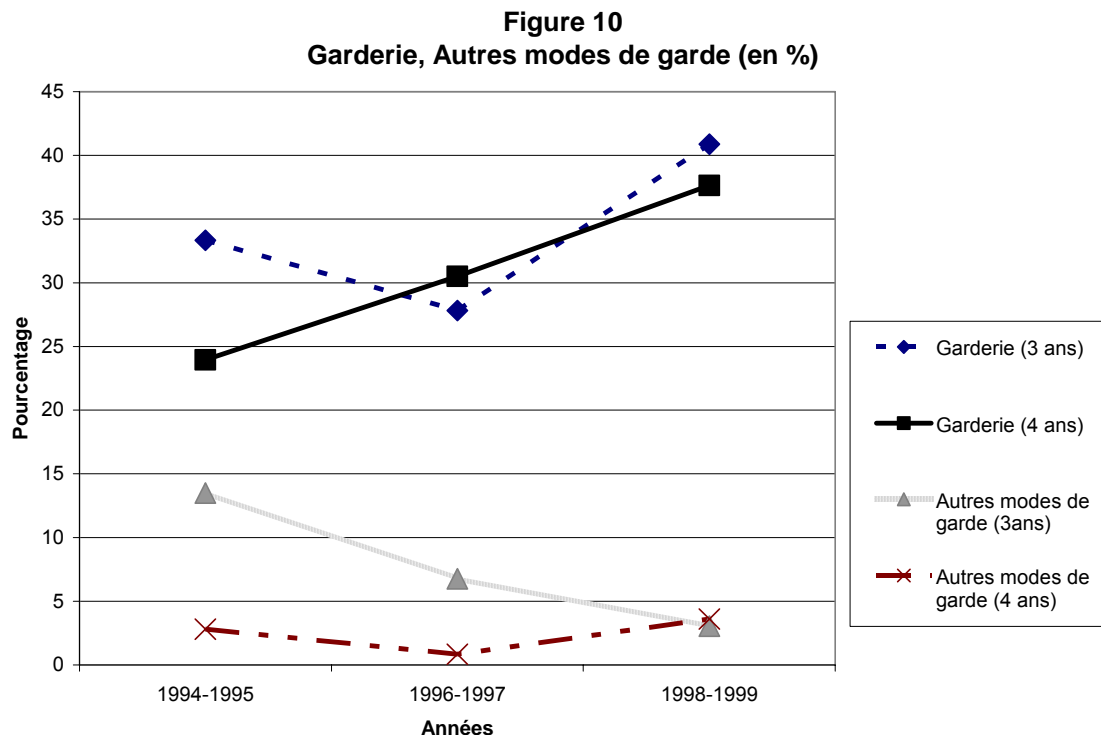
Figure 9
Garde foyer, personne aparenté, non aparenté (en %)



La figure 10 illustre les services de garderies et les autres modes de garde utilisés par les mères. Nos intérêts se portent plus précisément sur les garderies afin de voir si l'implantation des garderies à 5\$ par le gouvernement pour les 3 ans et 4 ans a eu comme effet d'augmenter la proportion de femmes ayant recours à ce service. Pour la catégorie des enfants de 3 ans, nous pouvons observer une baisse de 33.33% (1994-1995) à 27.82% (1996-1997) pour ensuite constater une hausse de l'utilisation des garderies dans la période post-réforme. Pour la période 1998-1999, les mères ont eu recours au service d'une garderie dans une proportion de 40.87%.

De plus, la figure 10 montre une hausse constante et importante de l'utilisation d'une garderie par les femmes avec enfants de 4 ans au cours de la période de la réforme et également lors de la post-réforme. Avant l'implantation des garderies à taux réduit, la garderie était le mode de garde utilisé par 23.94% des femmes. Pendant la période de l'implantation de la politique, il est déjà possible

de noter une hausse de 7% de l'utilisation d'une garderie. Pour la période 1998-1999, 37.6% des femmes ont recours à ce mode de garde, une hausse de 14% par rapport à la pré-réforme. Ces résultats permettent d'avancer que l'objectif du gouvernement d'augmenter le nombre d'enfants en service de garde semble avoir été atteint.

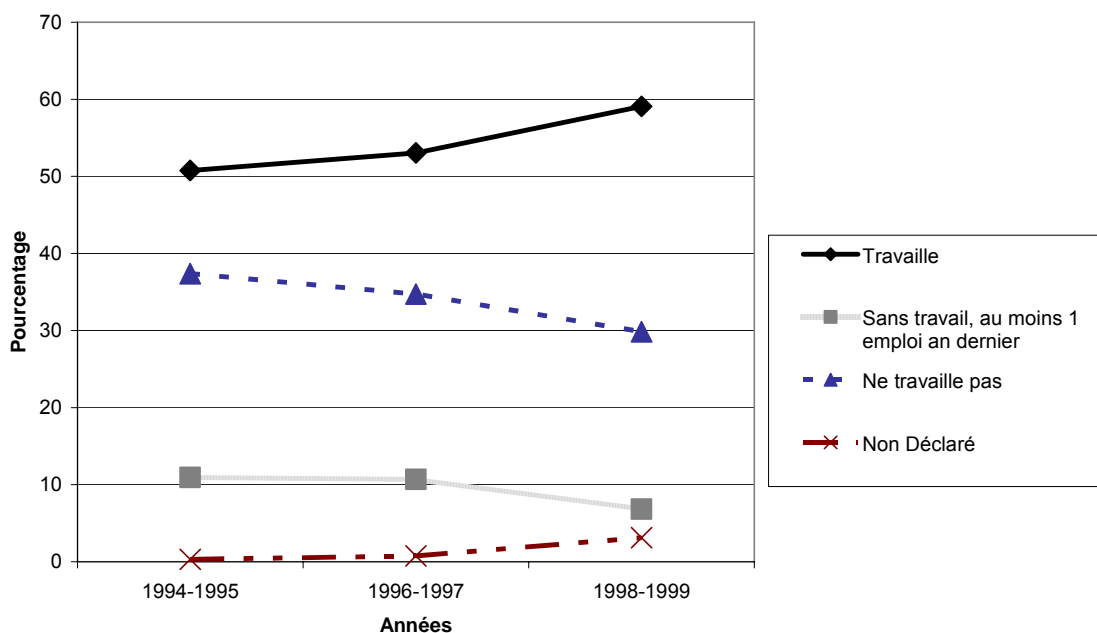


La figure 11 illustre la situation d'emploi actuelle des répondantes avec enfants de 4 ans seulement. Pour cette analyse, nous avons observé seulement la catégorie 4 ans puisque durant la dernière période de l'ELNEJ, 1998-1999, les femmes avec enfants de 3 ans venait tout juste d'avoir accès aux garderies à coûts minimales (le gouvernement du Québec a inauguré cette politique pour les enfants de 3 ans en 1998).

Par ailleurs, la figure 11 montre une tendance intéressante au niveau du nombre de mères qui occupent un travail. En 1994-1995, 50.75% des femmes

occupaient un emploi, 10.95% des femmes étaient sans emploi mais avaient occupées au moins un emploi durant la dernière année et 37.38% des mères ne travaillaient pas. Durant la période où le gouvernement a implanté sa politique de garderie à 5\$, il est possible d'observer une légère hausse des femmes qui occupent un emploi (53.05%). Cette hausse se traduit en une baisse au niveau des femmes qui déclaraient ne pas travailler (34.73%). Ainsi, pendant la réforme, il y a eu une hausse de 3% des femmes avec enfants de 4 ans sur le marché du travail. Pour la période 1998-1999, le graphique montre également une hausse des femmes sur le marché du travail. En effet, 59.09% des femmes affirment avoir un emploi et 29.83% d'entre elles déclarent ne pas travailler. Ainsi, la politique du gouvernement semble avoir atteint l'objectif d'augmenter le taux de participation des mères sur le marché du travail.

Figure 11
Situation d'emploi actuelle, femmes avec enfants de 4 ans (en %)



Notre étude propose non seulement de vérifier si l'implantation des services de garde à contribution minimale par le gouvernement du Québec a pour effet d'augmenter le taux de participation des mères au marché du travail, mais aussi

de vérifier si la diminution des coûts engendrés par l'utilisation de ce service de garde occasionne un passage du travail à temps partiel au travail à temps plein chez les femmes participant au marché du travail au moment de la réforme. Ainsi, pour les femmes participant au marché du travail, le tableau 5 illustre une hausse au niveau des heures de travail par semaine. Avant la réforme, les femmes avec enfants de 4 ans travaillaient en moyenne 31 heures par semaine. Comparativement à une augmentation du taux de participation au marché du travail, les mères ont également augmenté le nombre d'heures par semaine consacrées à l'emploi principal pour se situer à 41 heures/semaine.

Tableau 5 : Nombre d'heures par semaine – emploi principal, pour les femmes participant au marché du travail

	Enfant de 4 ans
Période 1994-1995	31
Période 1996-1997	41
Période 1998-1999	N/A ⁸

Source : ELNEJ, les données ont été compilées par l'auteur.

4.2 Les modèles d'intérêts

Dans cette section, deux modèles empiriques, plus appropriés et proches du type de politiques familiales et soutiens financiers que procure le gouvernement québécois aux familles, sont présentés.

⁸ La variable *ALFPD02* (heures/semaine – emploi principal) ne figure pas dans les données de l'ELNEJ pour la période 1998-1999, donc la mention *N/A* figure au tableau 5.

4.2.1 Le modèle « différence des différences »

Rare sont les études québécoises en matière de coûts reliés aux services de garde. Tout récemment, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan, professeurs à l'Université du Québec à Montréal, se sont intéressés à la question des garderies à contribution réduite et l'impact que leurs implantations ont eu sur l'offre de travail des femmes. La méthode d'estimation qu'ils ont privilégiée se nomme « différence des différences » ou « quasi-expérimentale ». Ce type d'estimation repose sur un groupe de contrôle (par exemple, mères des autres provinces avec enfants < 5 ans) et un groupe de traitement (par exemple, mères québécoises avec enfants < 5 ans). L'approche prend en considération le fait que le Québec a adopté un régime particulier de subventions aux services de garde – disons en 1999 pour fixer le raisonnement - alors qu'aucune autre province n'a adopté un tel régime pour la période qui concernera l'analyse empirique (1993-2002).⁹

Le modèle DD est définie comme suit :

$$DD \equiv E(\Delta | Q = 1) = \{E(Y_1 | Q = 1) - E(Y_0 | Q = 1)\} - \{E(Y_1 | Q = 0) - E(Y_0 | Q = 0)\}, \quad (1)$$

avec Δ , l'effet attendu attribuable au changement de régime; E, l'opérateur d'espérance mathématique; Y, la mesure d'offre du travail (participation, heures travaillées, semaines travaillées, revenu de travail); l'indice 1 indique la période après la mise en place du régime alors que 0 indique la période pré régime; et, finalement, Q=1 signifie résidant au Québec et 0 dans les autres provinces. Ainsi, on suppose que le changement moyen de Y entre 1 et 0 aurait été le

⁹ Lefebvre, Pierre et Merrigan, Philip, « La politique des services de garde à 5\$/jour et les comportements de travail des mères québécoises (partie I) : résultats d'une analyse quasi-expérimentale avec les données de l'EDTR 1993-2002 », Version préliminaire, 2004.

même que dans les autres provinces si le nouveau régime de subvention n'avait pas été introduit.

Les résultats préliminaires de Lefebvre et Merrigan indiquent que l'objectif du gouvernement québécois d'augmenter l'incitation à participer au marché du travail par l'introduction des garderies à 5\$ en 1997 a été réalisé. Le programme de subventions a un effet statistiquement significatif sur l'offre de travail des femmes avec enfants.

4.2.2 Le modèle de Cleveland, Gunderson et Hyatt

Les modèles théoriques que nous avons survolés à la section précédente indiquent clairement que la décision de participer au marché du travail ne dépend pas seulement de déterminants tels que le salaire ou le revenu hors travail. En effet, les coûts liés à un service de garde affectent aussi le taux d'emploi.

Le choix d'un service de garde selon Cleveland et al. se base sur la prise de décision entre un service garde du « marché » et un service de garde « non-marché » à coût nul. Un service de garde du marché se définit comme étant un service payant. Ces modes de garde sont les garderies, la garde hors foyer par une personne non apparentée ou la garde au foyer par une personne non apparentée, donc un mode de garde qui engendre un coût. Un service de garde « non-marché » constitue un mode de garde non payant tel que la garde au foyer par un parent ou un grand-parent.

Les équations suivantes sont estimées à l'aide d'un probit bivarié :

$$E = X_e b_e + a_e PP + d_e W + u_e$$

$$C = X_c b_c + a_c P + d_c W + u_c \text{ si } E = 1,$$

où E est égal à 1 si participe au marché du travail, 0 sinon,
 X_e est un vecteur de variables descriptives,
 PP représente le coût d'utilisation d'un service de garde,
 W le salaire annuel de la femme,
 C est égal à 1 si la mère utilise un service de garde, 0 sinon,
 X_c est un vecteur de variables descriptives,
 P représente le prix du marché pour un service de garde
 u est le terme d'erreur, distribué normal bivarié (0, 1)

Il est essentiel d'estimer une équation de salaire par MCO puisque dans l'échantillon, un grand nombre de femmes reporte un nombre d'heures travaillées nul ($h = 0$), donc il est impossible d'observer le salaire annuel de ses mères. De plus, Cleveland et al. mentionnent également qu'il faut effectuer une régression par MCO pour le prix du marché chargé par un service de garde puisque cette variable n'est pas reportée pour les femmes qui ne font pas appel à un service de garde (soins par un une personne apparentée, soins par un parent, ...).

L'application du modèle de Cleveland et al. demande également de faire le calcul de PP (expected price), le prix des services de garde envisagés par les mères employées. Le calcul est le suivant :

$$PP = \text{Prob} * P + (1 - \text{Prob}) * E(P \text{ non-marché})$$

où Prob est la probabilité d'être sur le marché du travail. Vraisemblablement, $E(P \text{ non-marché})$ est nul, ce qui donne un prix PP équivalent à $\text{Prob} * P$.

4.3 Analyses économétriques

Il aurait été très intéressant de reproduire le modèle de Cleveland et al. pour cette présente recherche. Malheureusement, certaines variables essentielles n'ont pas été recueillies lors de l'Étude Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes. Ainsi, sans la variable du coût ou prix payé par les parents pour les services de garde, il nous est impossible de reproduire le modèle.

Cette restriction au niveau des variables disponibles nous amène donc à construire un modèle économétrique qui répondra à une sous-question de notre question de recherche. On sait que les garderies à 5\$ avaient comme objectif premier d'inciter les mères monoparentales à retourner sur le marché du travail en réduisant les dépenses liées à la garde des enfants. À partir du tableau 6, il est possible d'observer les types de service de garde auxquels les mères de familles biparentales et monoparentales ont recours. Les mères monoparentales optent principalement pour deux modes de service de garde : les garderies (38%) ou la garde hors foyer par une personne non apparentée (61%). Du côté des familles biparentales, la garde hors foyer par une personne non apparentée constitue le type de garde le plus utilisé avec une proportion de 59% et les garderies sont moins populaires que dans les familles monoparentales avec seulement 19%.

Tableau 6
Statistiques descriptives pour les femmes avec enfants âgés
de 4 ans – Famille 2 parents vs 1 parent
(1996-1997)

	1996-1997	
	Famille 2 parents	Famille 1 parent
Nbre de femmes	227	35
Moyenne nbre de pers. dans le ménage	4	3
Moyenne nbre d'enfants dans le ménage	2	2
Recours à un service de garde	105	13
Garde hors foyer, personne non apparentée	62	8
Garde hors foyer, personne apparentée	16	1
Garde foyer, personne apparentée	11	1
Garde foyer, personne non apparentée	12	0
Garderie	20	5

Source : ELNEJ, Données compilées par l'auteure.

Ainsi, nous tenterons de répondre à la sous-question suivante:

- Le revenu influence-t-il le choix du service de garde pour les mères avec enfants âgés de 4 ans lors de la période de la réforme?

Nous croyons évidemment que le revenu à un rôle important à jouer au niveau de la décision de la mère quant au type de service de garde choisi. Plus précisément, nous croyons que les mères monoparentales, clientèle à faible revenu, opteront pour un service de garde à contribution réduite ou de type *garderie*.

Le tableau 7 montre 262 femmes avec enfants âgés de 4 ans, classées par la variable revenu, ainsi que les différents types de service de garde. (ELNEJ, cycle 2 : 1996-1997) Les données ont également été classifiées par le type de famille : biparentale ou monoparentale. Ainsi, les données entre parenthèses représentent les mères monoparentales.

Tableau 7
Service de garde actuel, par catégorie de revenu,
pour les mères d'enfants de 4 ans (1996-1997)

Revenu	Garde Hors Foyer		Garde au Foyer		Garderie	Aucun	Total
	Pers.Non App.	Pers. App.	Pers.Non App.	Pers. App.			
Moins de \$10,000 (1)	10 [2]	0 [0]	5 [0]	0 [0]	4 [0]	49 [3]	68 [5]
\$10,000 \$14,999 (2)	4 [1]	4 [1]	0 [0]	3 [1]	1 [1]	8 [8]	20 [12]
\$15,000 \$19,999 (3)	8 [3]	5 [0]	2 [0]	3 [0]	5 [2]	2 [6]	25 [11]
\$20,000 \$29,999 (4)	16 [2]	7 [0]	2 [0]	3 [0]	7 [0]	0 [1]	35 [3]
\$30,000 \$39,999 (5)	6 [0]	0 [0]	1 [0]	2 [0]	4 [2]	1 [2]	14 [4]
\$40,000 ou plus (6)	15 [0]	0 [0]	2 [0]	0 [0]	9 [0]	4 [0]	30 [0]
Aucun Revenu (7)	3 [0]	0 [0]	0 [0]	0 [0]	0 [0]	32 [0]	35 [0]
Total	62 [8]	16 [1]	12 [0]	11 [1]	30 [5]	96 [20]	227 [35]

Source : ELNEJ, les données ont été compilées par l'auteure.

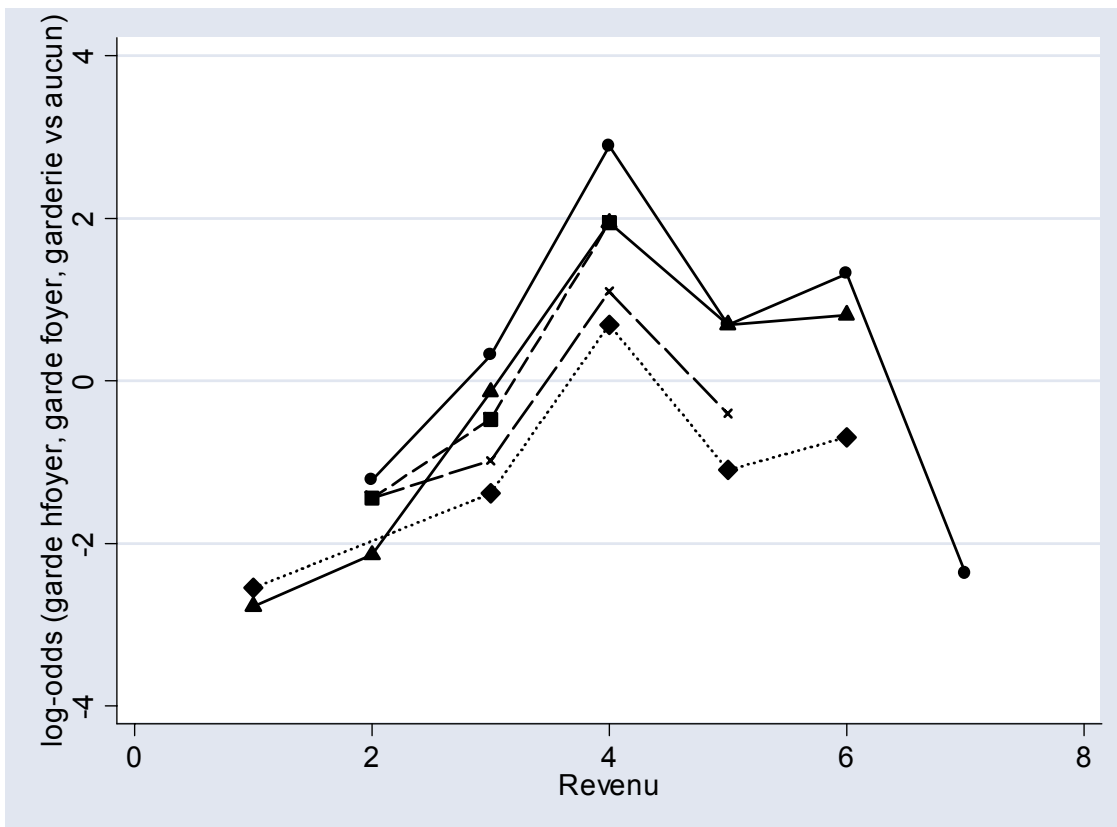
4.4.1 Notre modèle : Logit Multinomial

Nous avons donc retenu un modèle simple de logit multinomial afin de vérifier si le revenu des mères avec enfants de 4 ans influence le choix du service de garde. La méthode la plus simple afin de définir un logit multinomial est de déterminer une des catégories comme une catégorie de base, calculer les log-odds pour toutes les catégories par rapport à cette catégorie de base et finalement, s'assurer que les log-odds sont une fonction linéaire des prédicteurs (dans notre recherche le revenu et le type de famille).

Dans notre étude, la catégorie de base est définie comme étant la variable aucun recours à un service de garde (nous utiliserons *aucun* pour l'identifier) et nous allons calculer les odds que les femmes avec revenu i utilise un service de garde j par rapport à la catégorie de base. Nous allons observer les odds d'utiliser un certain type de service de garde plutôt qu'aucun service de garde.

Par exemple, pour les femmes avec revenu entre \$20,000 et \$29,999 (revenu libellé 4 sur la figure 12 et dans le tableau 7), les odds sont de 18 :1 (garde hors foyer, personne non apparentée : aucun), 7 :1 (garde hors foyer, personne apparentée : aucun), 2 :1 (garde foyer, pers. non apparentée : aucun), 3 :1 (garde foyer, personne apparentée : aucun) et 7 :1 (garderie : aucun). Pour les mères monoparentales avec revenu entre \$20,000 et \$29,999, les odds sont de 2 :1 (garde hors foyer, personne non apparentée : aucun), 0 :1 (garde hors foyer, personne apparentée : aucun), 0 :1 (garde foyer, pers. non apparentée : aucun), 0 :1 (garde foyer, personne apparentée : aucun) et 0 :1 (garderie : aucun).

Figure 12
Log-Odds Garde Hors Foyer, Garde Foyer et
Garderie vs Aucun, par Revenu



La figure 12 montre les log-odds de garde hors foyer, personne non apparentée (●), garde hors foyer, personne apparentée (■), garde foyer, personne non apparentée (◆), garde foyer, personne apparentée (×) et garderie (▲) par rapport à l'utilisation d'aucun mode de garde (aucune distinction entre les mères biparentales et monoparentales). Il est possible de voir que plus le revenu est élevé (revenu 6 étant identifié à la catégorie \$40,000 ou plus), plus le choix du service de garde consiste à un service de garde payant, i.e. la garde hors foyer par une personne non apparentée ou la garderie. Ainsi, pour la catégorie de revenu 1, revenu inférieur à \$10, 000, il est normal d'observer que le mode de

garde choisi par la mère est un mode non payant, donc par une personne apparentée.

Le modèle du logit multinomial se base sur l'hypothèse que les log-odds de chaque réponse suivent un modèle linéaire:

$$h_{ij} = \log \frac{p_{ij}}{p_{iJ}} = a_j + x'_i B_j$$

Où

a_j = constante

B_j = est un vecteur de coefficient de régression

Ainsi, nous pouvons définir notre modèle :

$$h_{ij} = a_j + B_j a_i$$

où

a_i = catégorie de revenu i

$j = 1$, garde hors foyer, pers. non apparentée

$j = 2$, garde hors foyer, pers. apparentée

$j = 3$, garde foyer, pers. non apparentée

$j = 4$, garde foyer, pers. apparentée

$j = 5$, garderie

Ce modèle de logit multinomial sera estimé par un maximum de vraisemblance (MLE).

4.4.2 Résultats

Analysons dans un premier temps les résultats des familles en générale, sans distinction entre les familles biparentales ou monoparentales. Par la suite, nous tenterons de démontrer les différences au niveau du mode de garde choisi par les mères des deux types de famille.

Le tableau 8 montre les paramètres pour les équations de logit multinomial qui ont été estimées. Le ratio de vraisemblance pour ce modèle est de $c^2=184.14$ avec 30 degrés de liberté, ce qui est significatif.

Tableau 8
Résultats – Garde hors foyer, Garde foyer et Garderie
vs Aucun

Paramètres	Garde hors foyer, non app. vs aucun	Garde hors foyer, app. vs aucun	Garde foyer, non app. vs aucun	Garde foyer, app. vs aucun	Garderie vs aucun
Constante	-23.09752	-26.51264	-24.86112	-2.047693	-23.79068
Moins de \$10,000	21.78184	22.79907	22.75699	.2800309	22.15655
\$10,000 \$14,999	21.87375	23.67943	22.72106	-33.87322	22.90337
\$15,000 \$19,999	23.17173	-8.688636	22.98932	-33.50189	23.17164
\$20,000 \$29,999	24.53261	-7.904809	-11.08034	.4382549	24.26068
\$30,000 \$39,999	23.54951	-9.08052	-15.10575	-33.89377	-11.08035
\$40,000 ou plus	24.48381	28.52754	-24.86112	-37.91718	24.70697

Les résultats démontrent qu'une augmentation du revenu aura comme effet d'augmenter la probabilité d'utiliser un certain mode de garde comparativement à aucun mode de garde. Plus précisément, si le revenu se situe dans la catégorie 1 (< 10,000), le log du ratio des probabilités $P(\text{garde} = \text{garde hors foyer, non app}) / P(\text{garde} = \text{aucun})$ est de 21.78184 et si le revenu se situe dans la catégorie 4, le log du ratio des probabilités est de 24.53261. Ainsi, nous pouvons dire, qu'en général, plus le revenu est élevé plus les mères opteront pour un service de garde hors foyer par une personne apparentée. Un raisonnement similaire peut être effectué avec le mode de garde *garderie*. L'effet de la variable revenu 20,000-29,999 est de 24.26068 sur le log du ratio des probabilités $P(\text{garde} = \text{garderie}) / P(\text{garde} = \text{aucun})$. Pour le mode de garde par une personne apparentée, nous pouvons observer que peu importe si la garde est hors foyer ou au foyer, une augmentation au niveau du revenu aura un effet plutôt minime, même négatif dépendamment de la catégorie de revenu. Il est aussi intéressant de discuter du type de garde au foyer par une personne non apparentée car une augmentation sur le revenu semble avoir un effet négatif sur la probabilité de choisir ce mode de garde (coefficients de -11.08034 pour un revenu entre \$20,000-\$29,999, -15.10575 pour un revenu entre \$30,000-\$39,999 et -24.86112 pour un revenu de \$40,000 ou plus) par rapport à *aucun* service de garde.

Il est donc possible de conclure que pour les mères avec enfants de 4 ans, une hausse de revenu engendre une augmentation de la probabilité d'utiliser un service de garde payant, soit la garde hors foyer par une personne non apparentée ou une garderie pour toutes les catégories de revenu. Dès 1997, l'année de la réforme, il est possible de voir que le revenu a un effet sur le choix des mères au niveau du type de service de garde utilisé.

Nous avons également estimé le modèle de logit multinomial avec la catégorie de base *garderie* afin d'analyser si une augmentation du revenu aurait un effet

positif et significatif sur la probabilité d'utiliser un service de garde hors foyer par une personne non apparentée versus une garderie. Ces deux types de service de garde sont les plus populaires par les mères avec enfants de 4 ans dès que le revenu est plus élevé que \$15,000. Le tableau 9 montre les résultats de cette estimation.

Tableau 9
Résultats de l'estimation du modèle logit multinomial –
Garde hors foyer, Garde foyer et Aucun
vs Garderie

Paramètres	Garde hors foyer, non app. vs Garderie	Garde hors foyer, app. vs Garderie	Garde foyer, non app. vs Garderie	Garde foyer, app. vs Garderie	Aucun vs Garderie
Constante	0.6931925	-0.7218987	-1.070425	24.74327	26.79096
Moins de \$10,000	-0.3747388	-1.357543	0.6004214	-24.8768	-25.15683
\$10,000 \$14,999	-1.029665	-1.224011	-0.1823379	-68.77688	-25.90366
\$15,000 \$19,999	-0.0000454	-42.86034	-0.1823379	-68.67381	-26.17192
\$20,000 \$29,999	0.2718883	-43.16555	0.0895958	-26.17192	-27.26096
\$30,000 \$39,999	25.63009	-17.99996	-17.99974	-43.81343	-0.9196508
\$40,000 ou plus	0.6931925	1.820511	-44.81073	-70.62443	-27.70725

Il est possible d'observer ici que la plupart des coefficients sont négatifs à l'exception de ceux pour le service de garde hors foyer par personne apparentée

ayant un revenu plus élevé que \$15,000. En conséquence, le log du ratio des probabilités $P(\text{garde hors foyer, pers. non apparentée}) / P(\text{garderie})$ est de 0.2718883 pour un revenu entre \$20,000 et \$29,999, 25.63009 pour un revenu de \$30,000-\$39,999 et 0.6931925 pour un revenu de \$40,000 ou plus. Ainsi, les femmes avec un revenu supérieur à \$20,000 choisissent un service de garde hors foyer par une personne non apparentée comparativement à la garderie. En général, plus le revenu est élevé pour les mères avec enfants de 4 ans, moins elles optent pour les services de garde suivants : garde hors foyer par une personne apparentée, garde foyer personne non apparentée, garde foyer personne apparentée et aucun mode de garde.

Les familles monoparentales

Nous avons évalué le modèle une fois de plus en ajoutant une variable *dummy* pour les familles monoparentales. Il est à noter que ce modèle a seulement été estimé pour la catégorie de base *garderie*. Le tableau 10 montre les résultats de ce modèle significatif avec un chi-carré de 268.86 pour 35 degrés de liberté.

La variable *monoparentale* a effectivement un effet sur le type de service de garde utilisé par les mères. Si la femme est monoparentale, nous observons un effet négatif sur les services de garde par personne non apparentée vs la garderie (coefficients de -1.984 pour la garde hors foyer et de -1.998 pour la garde au foyer). L'effet contraire est observé pour les services de garde par personne apparentée (généralement un parent ou un grand-parent, donc très peu coûteux) avec des coefficients de 0.5348 pour la garde hors foyer et 0.422 pour la garde au foyer. Il est à noter que l'effet de la variable *monoparentale* sur le choix *aucun* vs *garderie* est de 39.43.

Tableau 10
Résultats– Garde hors foyer, Garde foyer et Aucun
vs Garderie
Famille Biparentale et Monoparentale

Paramètres	Garde hors foyer, non app. vs Garderie	Garde hors foyer, app. vs Garderie	Garde foyer, non app. vs Garderie	Garde foyer, app. vs Garderie	Aucun vs Garderie
Constante	0.6931925	-0.72189	-1.0704	24.743	26.790
Moins de \$10,000	-0.37473	-1.3575	0.6004	-24.876	-25.286
\$10,000 \$14,999	-1.0296	-1.2240	-0.18233	-64.918	-27.127
\$15,000 \$19,999	-0.00004	-39.046	-0.18233	-64.847	-28.043
\$20,000 \$29,999	0.271	-39.235	0.08959	-26.822	-28.177
\$30,000 \$39,999	25.630	-14.139	-14.011	-39.952	-1.779
\$40,000 ou plus	-0.2231	1.820	-44.810	-70.624	-27.707
Monoparentale	-1.984	0.5348	-1.998	0.422	39.436

Ainsi, il est plus probable qu'une mère monoparentale opte pour aucun mode de garde plutôt que la garderie. Par contre, la probabilité que les mères monoparentales choisissent un service de garde en centre est plus élevée que la garde par une personne non apparentée.

Il est important de mentionner que non seulement le revenu ou la situation familiale peuvent influencer le choix des mères quant aux types de service de garde utilisés, mais également le nombre de places disponibles. Tels que mentionner auparavant, en 1997, le gouvernement donne accès aux garderies à 5\$ pour les enfants de 4 ans. Selon le Département de la famille (2006), le nombre de places disponibles à la fin de 1997 se chiffre à 76 515. Il est donc possible de croire que dans les années suivant la réforme, l'augmentation du nombre de places disponibles aura également un effet important sur le type de services de garde utilisé par les mères avec enfants de 4 ans. Alors, pour la période post réforme, il serait fort possible de voir des résultats qui démontrent une tendance des mères à utiliser une garderie plutôt que n'importe quel autre mode de garde lors d'une hausse du revenu. Le gouvernement québécois augmente le nombre de places disponibles à chaque année pour se chiffrer à 113 545 pour la période 1999-2000 (Département de la Famille, 2006). Cette même tendance devrait être ressentie pour les mères monoparentales.

5. Conclusion

Près une décennie après l'implantation de la politique familiale en matière de services de garde au Québec, il est possible de conclure que certains objectifs visés tels que l'incitation au marché du travail et une hausse des heures travaillées ont été réalisés. En fait, le taux de participation des mères québécoises au marché du travail a sans cesse augmenté depuis 2000 pour se situer à environ 70%. Nous pouvons donc dire que les garderies à 5\$ ont eu un effet positif sur le comportement d'offre de travail des mères au Québec.

De plus, cette politique visait également les mères monoparentales, clientèle considérée à faible revenu. La réforme avait pour but d'aider financièrement ces femmes en leur offrant un service de garde à contribution réduite pour ainsi diminuer leurs dépenses reliées à la garde des enfants. Notre étude démontre que 57% des mères monoparentales n'utilisent pas de service de garde. Par contre, celles qui ont recours à un service de garde optent pour une garderie dans une proportion de 14%.

Une ombre se glisse cependant au tableau de cette réforme, les dépenses reliées sont plutôt élevées. Depuis 1997, les dépenses en matières de services de garde n'ont pas cessé d'augmenter pour le gouvernement. Le programme québécois se chiffre à environ 50% des dépenses totales en matière de subvention en service de garde au Canada.

6. Bibliographie

1. Benjamin, Dwayne, Gunderson, Morley et Riddell, W. Craig, *Labour Market Economics. Theory, Evidence and policy in Canada, 5th Edition*, McGraw-Hill, Toronto, 2002.
2. Blau, David M., "Child Care Subsidy Programs", *NBER Working Paper Series*, Working Paper 7806, 2000, 83p.
3. Blau, David M. et Robins, Philip K., "A Dynamic Analysis of Turnover in Employment and Child Care", *Demography*, Vol.35, 1998, 83-96.
4. Blau, David M. et Tekin, Erdal, "The Determinants and Consequences of Child Care Subsidies for Single Mothers", *NBER Working Paper Series*, Working Paper 9665, 2003, 35p.
5. Cleveland, Gordon, Gunderson, Morley et Hyatt, Douglas, "Child Care Costs and the Employment Decision of Women: Canadian Evidence", *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 29, 1996, 132-151.
6. Cogan, John F., "Fixed Costs and Labor Supply", *Econometrica*, Vol.49, 1981, 945-963.
7. Friendly, Beach et Turiano, « Services éducatifs et de garde à l'enfance au Canada, 2001 : Résumé », *Early Childhood Education and Care 2001*, 2001.
8. Kimmel, Jean, "Child Care Costs as a Barrier to Employment for Single and Married Mothers", *The Review of Economics and Statistics*, Vol.80, 1998, 287-299.

9. Lefebvre, Pierre et Merrigan, Philip, « La politique des services de garde à 5\$/jour et les comportements de travail des mères québécoises (partie I) : résultats d'une analyse quasi-expérimentale avec les données de l'EDTR 1993-2002 », Version préliminaire, 2004.
10. Michalopoulos, Charles et Robins, Philip K., « Employment and Child-Care Choices in Canada and the United-States », *The Canadian Journal of Economics*, Vol.33, 2000, 435-470.
11. Michalopoulos, Charles et Robins, Philip K., "Employment and Child-Care Choices of Single-Parent Families in Canada and the United-States", *Journal of Population Economics*, 2002, 464-493.
12. Ribar, David C., « A Structural Model of Child Care and the Labor Supply of Married Women », *Journal of Labor Economics*, Vol.13, 1995, 228-297.
13. Site Interne du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille : www.mfe.gouv.qc.ca

Tableau 3 : Description et codification des variables descriptives

Description	Nom de la variable		Codification
Âge de l'enfant	AMMCQ01	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	0 ANS (0 à 11 MOIS) 1 AN 2 ANS 3 ANS 4 ANS 5 ANS 6 ANS 7 ANS 8 ANS 9 ANS 10 ANS 11 ANS
Enfant 0 à 17 ans du ménage, incl l'enfant	ADMHD07		
Plus haut niveau de scolarité atteint	AEDPD02	1 2 3 4	Moins élevé que l'école secondaire Diplôme d'études secondaires Études postsecondaires Dip-Coll, univ (y compris en métiers)
Heures par sem -emploi principal	ALFPD02		
Taux horaire de rém de l'emploi princ	ALFPD12		
Statut d'emploi actuel	ALFPD25	1	Travaille

		2	Sans trav -au moins un empl an dern
		3	Sans emploi
Heures par semaine -emploi(s) actuel(s)	ALFPD27		
Recours actuel à un service de garde	ACRCQ1A	1	Oui
		2	Non
Garde hors foyer -personne non apparentée	ACRCQ1B	1	Oui
		2	Non
Garde hors foyer personne apparentée	ACRCQ1C	1	Oui
		2	Non
Garde au foyer par frère ou sœur	ACRCQ1D	1	Oui
		2	Non
Garde au foyer -app autre que frère -sœur	ACRCQ1E	1	Oui
		2	Non
Garde au foyer par personne non apparentée	ACRCQ1F	1	Oui
		2	Non
Garde dans une garderie	ACRCQ1G	1	Oui
		2	Non
Autres modes de garde	ACRCQ1J	1	Oui
		2	Non
Mode de garde préféré disponible	ACRCQ05E	1	Oui
		2	Non
Changements du au coût	ACRCQ05F	1	Oui
		2	Non

Source : Clichés d'enregistrements de l'Enquête Longitudinale National sur les Enfants et les Jeunes (ELNEJ), Statistiques Canada.

